

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 32

Artikel: Fête du lac à Vevey
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179918>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Fête du lac à Vevey.

Les étrangers qui étaient à Vevey dimanche dernier ont pu se croire un moment dans un port de mer ou dans une place de guerre.

En effet, les nombreuses embarcations qui couvraient le lac, de l'hôtel de Plan à la Tour-de-Peilz : tartane, cutter, clipper, yole, péniches, lanciers, canots, bateaux plats, les uns à rames, les autres à voiles ; les joyeux et élégants matelots, au chapeau simple et coquet, à l'habit marin ; les termes techniques de misaine, de foc, de ris, de beaupré, de proue et de poupe, etc., que l'on entendait, étaient bien propres à produire cette illusion. D'un autre côté, les coups répétés de la grosse artillerie de terre auxquels répondaient les coups non moins nombreux des vapeurs et des bâtiments pontés, semblaient les préludes d'une lutte sanglante ou les salves de la victoire. Il y avait lutte en effet, mais lutte pacifique, courtoise, suisse ; lutte d'adresse et de force où les vaincus serraient la main aux vainqueurs : c'était la Fête du Lac. Favorisée par un temps superbe, elle a complètement réussi.

Samedi déjà la ville avait un air de fête. Et ce n'est pas la partie la moins intéressante du programme que l'on a vue se dérouler depuis les quais ce jour-là : concours des bateaux plats à deux, quatre, six, huit rameurs, dont l'un, le bateau de *Sauvetage de la Tour*, a parcouru le champ des courses en seize ou dix-sept minutes, et remporté le premier prix ; — concours des bâtiments pontés, au nombre de quatre ; c'est le *Zéphyr*, d'Ouchy, qui l'emporte. — A 2 heures de l'après-midi, sauvetage de deux canots qu'une tempête imaginaire vient de faire chavirer ; l'équipage crie au secours, cherchant à se retenir aux embarcations ; mais le secours ne se fait pas attendre : deux bateaux de sauvetage, *Vevey* et *La Tour*, ont vu les malheureux naufragés, en quelques minutes ils sont auprès d'eux ; les sauver, remettre à flot les canots, ce fut l'affaire d'un instant. Le *Sauvetage de Vevey* ne mit que trente-trois secondes pour exécuter cette manœuvre.

A quatre ou cinq heures, par une brise favorable, a lieu la course des bateaux à voiles, non pontés. Au signal donné, quinze à vingt de ces embarcations s'élancent et sillonnent le lac qui présente alors un des plus charmants tableaux qu'on puisse voir. Chacun suit la flottille des yeux ; bientôt les plus habiles tournent autour de la bouée, puis se dirigent rapidement, en serrant le vent sur la barque

amirale ; un hurra accueille le vainqueur : c'est M. *Oscar Sillig*. — La journée est terminée.

Dimanche, à six heures et demie du matin, la joute commence par le *plongeon*. A l'extrémité orientale du quai Sina, près de l'embouchure de l'Ognonaz, une grande cochère porte une trentaine de plongeurs ; un mannequin de grandeur naturelle a été placé à dix-huit ou vingt pieds de profondeur ; quand, pour la première fois, il est amené à la surface, un cri s'échappe de la foule qui croit voir un noyé *pour de bon*. Il paraît que le sauvetage de ce mannequin n'était pas chose facile, car peu de plongeurs ont réussi à lui faire voir le jour. On a généralement été étonné de voir certains plongeurs rester de vingt-cinq à trente secondes dans l'eau.

Le concours de *natation* suivit immédiatement celui du plongeur. Au signal de *plongez*, plus de trente nageurs piquent une tête, puis reparissent aussitôt nageant vigoureusement vers le but : *Gueux*, de la Tour, et *Légeret*, de Vevey, arrivent les premiers.

A dix heures ont lieu les réceptions officielles.

A midi, parade ; elle était composée de :

Peloton de police, — Peloton de sauvetage, — Tambours, — Musique, — Jury et Comité, — Drapeaux, — Signe de Mercure et Vaisseau, — Peloton de pêcheurs, — L'ancre, — Sociétés étrangères non sociétaires, — Peloton de sauvetage.

Je ne parle pas des sociétaires, car la majeure partie des membres de la société qui n'étaient ni du comité, ni porteurs d'attributs, ni concurrents, se sont abstenus de figurer au cortège, soit par paresse, soit par indifférence, ce qui est très regrettable. Un grand nombre de drapeaux flottaient aux fenêtres, sur les balcons et sur les quais, de belles guirlandes de verdure ornaient les rues, mais il y avait peu de devises. J'en ai cependant remarqué une qui disait : *Lequel choisir ? L'eau ou le vin*, etc. Je crois que, pour ne pas être embarrassés, plusieurs ont goûté des deux.

De deux à six heures du soir, grandes courses des canots à 4, 3, 2 et 1 rameurs. Le Comité a été plusieurs fois obligé de faire deux séries, c'est ce qui explique un peu la classification des vainqueurs.

Je ne connais qu'imparfaitement les résultats. Les prix ont été vigoureusement disputés, et chacun a eu sa petite part. Ouchy a remporté une assez riche moisson de prix, grâce à la vigueur de ses marins et grâce aussi à son habile constructeur, M. Keller.

Pendant ces courses, les enfants s'amusaient royalement. En effet, un mât horizontal, bien lisse, bien savonné, long de quinze ou vingt pieds, avait été disposé à quelques pieds au-dessus de l'eau, près de l'embarcadère. Il s'agissait de s'avancer jusqu'à son extrémité, sans tomber. Ah ! que de futurs Knies j'ai vus là ! Que de rires ! que de bon sang ! Après le mât, les cuivres : plus d'un Robinson a fait naufrage, et bien peu sont arrivés au but.

Enfin, pour terminer cette partie joyeuse, on a lancé un canard à l'eau ; la pauvre bête, poursuivie par un grand nombre de petits garnements, a bientôt été cernée, puis prise, puis.... j'ignore ce qu'on en a fait.

Les courses terminées, chacun se rendit au banquet qui avait lieu sur la belle promenade de l'Aile ; banquet modeste, mais gai. Les quelques étrangers au pays qui y ont assisté ont été aussi étonnés de la petite quantité de plats que de la profusion des bouteilles ; mais quand ils ont eu goûté le vin d'honneur, ils ont compris cette prodigalité. L'orchestre du Grand-Hôtel et celui de Beau-Riavge charmaient les oreilles. Il y eut peu de toasts, car on voulait procéder à la distribution des prix avant la nuit. M. William Cuénod, président de la Société, remercia en peu de mots les concurrents, la municipalité et la population tout entière de leur participation et de leur bienveillant concours qui avait facilité la tâche du comité, puis il présenta une magnifique coupe que les élèves de M. Sillig offraient à la Navigation en témoignage de leur sympathie ; et il fit la lecture d'une lettre qui accompagnait ce don. Un membre, dont je n'ai pas entendu le nom, porta la santé de nos voisins d'Ouchy, puis M. Chavannes-Burnat, en quelques mots spirituels remercia le comité et but aux *Vaudois*.

Après la distribution des prix — et ils étaient nombreux — eut lieu l'ouverture du bal. Le rond de danse, situé au bas de la place du Marché, offrait un coup d'œil ravissant : toilettes fraîches et de bon goût, minois charmants et provocateurs, illumination splendide, musique vive et entraînant, tout concourait à rendre cette partie de la fête attrayante et pleine de charme.

Mais ce que chacun a admiré, ce qui restera longtemps dans les souvenirs de tous, c'est la soirée vénitienne. Il faut l'avoir vue pour s'en faire une idée, et je renonce à la décrire. Comment dépeindre ces guirlandes de feux qui semblaient courir le long des corniches, ces festons et ces grappes de transparents qui se balançaient gracieusement en prodiguant leurs milles couleurs ; ces embarcations légères, semblables à des feux-follets glissant mystérieusement sur l'onde ; cette barque amirale ruisselante de lumière, s'avancant majestueusement au milieu de cette flottille de feux et dont les deux grandes voiles, alternativement rouges, vertes, bleues, blanches ou sombres, s'élevaient gracieuses et légères au-dessus des eaux. La lune même dans tout son éclat jetait des flots de sa lumière pâle sur toute cette belle scène qu'elle semblait contempler avec bonté du haut de son trône. Il ne manquait que de

la musique ou des chants ; mais, non ! ils ne manquaient pas, car il y avait plus de charme dans ce grand silence, plus de douces émotions et de mélancolie à contempler ce tableau que si les pensées avaient été troublées par les accords d'une fanfare ou le bruit d'un orchestre.

En terminant, je crois être l'organe de toute la population veveysanne en remerciant le comité qui a su, sans tant de bruit, organiser, diriger et mener à bonne fin une fête qui demande beaucoup de travail et d'activité. Son entière réussite doit être la meilleure récompense donnée aux soins des organisateurs de la Fête du Lac.

D.

A mon petit ami Ernest D....

A LAUSANNE.

Dans ta lettre tu me dis, cher petit, que la semaine dernière, le jour-même de l'anniversaire de ta douzième année, tu as failli te noyer en te baignant dans ce beau et limpide Léman, et que tu fus sauvé, grâce au dévouement et au courage d'un de tes amis.

As-tu bien songé, cher petit, à la douleur que tu aurais causée à ta mère et à ton père ? T'es-tu figuré leurs cris et leurs larmes, lorsqu'on aurait rapporté à la maison ton petit corps tout bleu et gonflé par les eaux dans lesquelles tu jouais quelques minutes auparavant ?

Tu n'y a pas songé, n'est-ce pas ? La réflexion n'est pas encore de ton âge ; mais un jour viendra où, à ton tour, tu connaîtras les joies et les douleurs qui font palpiter le cœur paternel.

Ecoute les deux petites histoires qui suivent et puissent-elles te rendre plus prudent.

* * *

En 1854, j'étais allé comme les années précédentes passer mes vacances d'automne à Coppet, chez ma grand'mère maternelle. Là j'avais fait connaissance du jeune duc Paul de Broglie (le même qui vient de quitter la maison pour se faire prêtre) ; il venait également passer ses vacances au château de sa tante, la baronne de Staël. Il avait amené avec lui, de Paris, un charmant enfant blond et rose, le petit vicomte d'Audigné.

Du même âge à peu près, ayant les mêmes goûts vagabonds, nous fûmes vite liés de cette amitié dont les enfants ne marchandent guère.

Un jour, — dont je me souviendrai toute ma vie, — par un beau et magnifique soleil d'automne, nous avions poussé une reconnaissance jusques près de Versoix, en suivant les bords du lac ; en revenant, harassés de fatigue, brûlés par le soleil, attisés par les caresses enchanteresses de cette eau si calme et si tranquille du Léman, nous décidâmes de nous baigner. Sitôt dit, sitôt fait.

L'eau était peu profonde, un sable fin tapissait le fond de l'onde et des noyers séculaires étendaient sur nos têtes leurs branches chargées de feuilles et de fruits, comme pour nous protéger de leur présence ; dans leurs rameaux, les oiseaux du ciel gazouillaient à plein gosier.

Nous étions en train de rire et de jouer, lorsque notre compagnon, le petit vicomte d'Audigné, poussa un cri.

Il s'était trop avancé et venait de perdre pied.